

**P. M. GALARNEAU & CIE.**

IMPORTATEURS DE

**MARCHANDISES**

Françaises, Anglaises et Américaines

Une attention toute spéciale est donnée aux

**MARCHANDISES CANADIENNES.**

**350, RUE ST-PAUL**

ET

**185, RUE DES COMMISSAIRES**

**MONTREAL.**

**McARTHUR, CORNEILLE & Co.,**

Successors de JOHN McARTHUR & SON,

Fabricants et importateurs de

**Couleurs et de Vernis**

**VERRE A VITRE**

Glaces ordinaires et de choix—Polies

Huiles de toute espèce.

Produits Chimiques, Teintures, Etc.

Propriétaires de la marque célèbre Crown Diamond de **Bianc de Plomb,**

**310 à 316 RUE ST. PAUL**

**147 à 151 Rue des Commissaires, Montréal**

**Banque d'Echange du Canada**

Bureau Principal: MONTREAL.

**THOMAS CRAIG, Caissier.**

Capital..... \$500,000

Surplus..... 260,000

BRANCHES:

HAMILTON (Ont.)—C. M. COUNSELL, Gérant.  
AYLMER " J. G. HILLET, "  
PARKHILL " T. L. ROGERS, "  
BEDFORD " E. W. MORGAN, "

Transige toutes les affaires de banque en général. Recouvrements opérés avec un soin et une attention spéciale, et remises faites le jour même du paiement.

Vente et achat de Lettres de Change en stg. Traités sur New-York et Boston.

**A. V. BAZERQUE**

**33, Rue St. Nicholas, 33**

**MONTREAL.**

Importation directe pour le compte des maisons de gros.

**Vins, Eaux-de-Vie, Liqueurs, Etc. Etc.**

DES PREMIERES MAISONS DE

*Beaune, Bordeaux, Xerez, Reus, Oporto, Rudesheim, Lintz, Neufchatel, London dock Brands, etc.*

**LE MONITEUR DU COMMERCE.**

MONTREAL, 14 JUILLET 1882.

**LA CLOTURE DES MAGASINS.**

Nous avons assisté samedi dernier à une démonstration en faveur de la clôture des magasins le samedi à deux heures de l'après-midi; Force voitures remplies de jeunes commis libérés à bonne heure, force musique aux cuivres sonores ont parcouru les principales rues du commerce pour narguer probablement les malheureux que le devoir attachait au comptoir.

Cette question fort agitée en Angleterre et aux Etats-Unis de la fermeture à bonne heure des magasins est beaucoup plus compliquée que beaucoup de gens ne le pensent. A côté du désir fort juste des employés de voir abrégier les longues heures de leur travail au magasin, il y a les besoins du public qui doivent être satisfaits, et ce n'est pas dans les villes manufacturières où de nombreux ouvriers n'ont que le soir pour faire leurs achats, qu'il est facile de concilier les deux intérêts, celui de l'acheteur et celui du commis du vendeur.

Dans les maisons de gros, évidemment la fermeture des magasins le samedi à deux heures de l'après-midi ne rencontre pas de difficultés. Les acheteurs étrangers à la ville sont retournés chez eux ou s'abstiennent d'acheter; les expéditions ont toutes eu lieu, puisque les trains de fret ne circulent pas le jour suivant; donc on peut aisément accorder aux employés la demi-journée sans que les affaires en souffrent.

Mais dans les magasins de détails, peut-il en être ainsi? C'est dans l'après-midi du samedi, que dans toutes fabriques, usines fonderies et manufactures le salaire de la semaine est payé; c'est dans la soirée du samedi que se font les provisions pour la semaine suivante: épiceries, combustibles et articles de vêtements. Comment pour ce jour, qui est celui de la grande vente des magasins de détail, concilier le service nécessaire, indispensable des besoins du public et la fermeture des magasins? Cela est impossible. Remettre les achats au lundi matin, direz-vous? Mais le lundi matin, il faut répondre à la cloche et au sifflet de la fabrique ou perdre une demi-journée. Dans combien de ménages, l'homme et la femme sont employés dans des manufactures différentes et n'ont que les mêmes moments libres pour faire leurs provisions. Et puis si les magasins utiles, indispensables, les épiceries, les boucheries, les magasins de marchandises sèches se ferment le samedi après-midi, croyez-vous que les *bar rooms* imiteront leur exemple et n'est il pas à craindre que le lundi matin, bien des bourses ouvriè-

res ne soient trop légères pour suffire aux besoins de la semaine?

Non, la fermeture des magasins de détail dans l'après-midi du samedi n'est pas possible et ne peut pas même être tentée dans les quartiers populeux. Que la clientèle bourgeoise qui a toute la semaine pour faire ses achats n'y trouve pas d'inconvénient, c'est possible. Mais la classe productrice, la classe ouvrière, la plus nombreuse et celle qui consomme le plus ne peut pas se plier à un changement auquel la force même des choses mettrait bientôt fin.

Mais ce qui est possible et ce que la classe nombreuse des commis de magasin devrait s'efforcer d'obtenir, c'est la fermeture des magasins à sept heures et demie du soir les autres jours de la semaine. En effet, on peut se demander si les frais d'éclairage des magasins de nouveautés jusqu'à 10 heures du soir pendant la semaine excepté le samedi sont vraiment couverts par les ventes effectuées. Cela est fort douteux. Les magasins restent ouverts parce que le magasin voisin ne ferme pas; c'est une affaire d'amour propre et l'on perd de l'argent pour qu'un voisin n'ait pas plus de chance que vous de vendre à un malheureux attardé en quête d'un achat de 25 cents.

Ne serait-il pas mieux que le commerce s'entendit dans toute une rue, ou tout un quartier pour fermer à une heure fixe. On sauverait ainsi un bill de gaz considérable et une perte journalière. On nous dit qu'une proposition semblable de fermer à huit heures tous les magasins de nouveautés de la rue St-Laurent n'a rencontré que deux opposants et devant ce refus de coopération, malgré leur désir de fermer et la certitude de la perte qu'ils éprouvent, les autres maisons restent ouvertes.

Espérons que le bon sens finira par triompher, que le commerce reconnaîtra que des dépenses sans compensation doivent cesser; que l'obstination de quelques-uns ne peut pas être une cause de perte pour le grand nombre et qu'une fois, le mouvement inauguré et le public prévenu que la plupart des magasins ferment à 7 heures et demie, le mouvement se généralisera et la fermeture des magasins devenu un fait accompli permettra aux commis d'utiliser pour eux-mêmes un temps qu'ils passent jusqu'à présent dans l'attente inutile de clients trop rares.

**LA VILLE DE QUEBEC  
ET LES PRIMES D'ASSURANCE  
CONTRE L'INCENDIE.**

Si certaines villes dépassent Québec dans la statistique des incendies, par le montant de la valeur des sinistres qu'elles ont subis, aucune n'égale la capitale de la Province pour la fréquence des feux et la dévastation successive de ses différents quartiers.